

A l'attention des Familles Salloises

N/Réf : BB/MB/BF 2026-428
Service Enfance Jeunesse
☎ : 05.56.88.38.86
direction.sej@villedesalles.fr

Objet : Adaptation exceptionnelle de l'organisation scolaire et périscolaire en raison des fortes chaleurs

Madame, Monsieur,

Au regard des prévisions météorologiques annoncées pour les prochains jours, des températures particulièrement élevées attendues sur notre territoire et du **passage en vigilance orange ce samedi à 12h**, la Ville de Salles met en œuvre, à compter du lundi 22 juin et jusqu'à nouvel ordre, une organisation exceptionnelle visant à garantir les meilleures conditions possibles d'accueil des enfants.

Cette organisation pourra être amenée à évoluer ou à être prolongée en fonction de l'évolution des conditions météorologiques ainsi que des recommandations des autorités compétentes, **notamment en cas de passage au niveau de vigilance rouge.**

Les familles seront naturellement informées dans les meilleurs délais de toute adaptation qui s'avérerait nécessaire afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants.

Cette organisation a été élaborée en lien avec les services de la préfecture et de l'Éducation nationale afin d'adapter le fonctionnement des écoles aux conditions climatiques annoncées tout en assurant la continuité du service public.

Nous invitons les familles qui en ont la possibilité à privilégier, autant que possible, une garde à domicile durant cette période exceptionnelle.

Cette organisation repose également sur la mobilisation collective de chacun. En limitant, lorsque cela est possible, le recours aux accueils proposés par la commune, les familles contribuent directement à garantir les meilleures conditions d'accueil pour les enfants dont la présence demeure indispensable.

Fonctionnement des écoles

Pour les établissements, l'organisation sera adaptée de la manière suivante :

- Accueil périscolaire du matin à partir de 7h00 ;
- Temps scolaire maintenu le matin selon les horaires habituels de chaque école ;
- Restauration scolaire assurée sur site avec des menus adaptés aux fortes chaleurs ;
- Possibilité pour les familles de récupérer leur enfant sur son école de scolarisation entre 12h00 et 13h00, avant ou à l'issue du repas.

Pour les familles confrontées à des contraintes professionnelles ou personnelles, un accueil municipal sera assuré l'après-midi jusqu'à 17h00 par les équipes communales avec l'obligation de se signaler auprès des directeurs d'écoles ou du périscolaire lundi matin.

Afin d'accueillir les enfants dans les bâtiments les plus adaptés aux conditions climatiques, des regroupements seront organisés :

- Les élèves de l'école maternelle Les Mimosas seront accueillis l'après-midi à l'école Jacques Prévert ;
- Les élèves des écoles du Lanot et de Primaire Rive Gauche seront accueillis l'après-midi à l'école Octave Cazauvieilh ou à Lavignolle selon les effectifs constatés lundi matin ;
- Les élèves de Jacques Prévert, Lavignolle et d'Octave Cazauvieilh demeureront sur leur site respectif ;

Les transferts vers les sites d'accueil de l'après-midi seront organisés par la commune.

Les familles qui ne seraient pas en mesure de récupérer leur enfant sur son école habituelle pourront venir le chercher directement sur le site d'accueil de l'après-midi jusqu'à 17h00.

Les horaires précis d'organisation pourront faire l'objet d'ajustements mineurs en fonction des contraintes propres à chaque établissement. Les familles concernées en seront informées directement par leur école ou par les services municipaux.

Organisation du mercredi

L'accueil de loisirs du mercredi sera maintenu **uniquement pour les familles n'ayant pas d'autres moyens de garde** sous une forme adaptée aux circonstances exceptionnelles et les enfants seront accueillis :

- À l'école Jacques Prévert pour les enfants de maternelle ;
- À l'école Octave Cazauvieilh pour les enfants d'élémentaire.

Les accueils seront assurés de 7h00 à 17h00.

Afin de préserver les enfants et les équipes durant les heures les plus chaudes de la journée, les horaires de fermeture seront exceptionnellement avancés à 17h00.



Restauration scolaire

Les menus ont été adaptés afin de tenir compte des fortes chaleurs annoncées et privilégier des repas mieux adaptés aux conditions météorologiques.

Vous trouverez le détail de ces menus en pièce jointe.

Par ailleurs, aucune facturation de restauration scolaire ne sera appliquée pour les absences liées à cette organisation exceptionnelle et les accueils de l'après-midi

Activités, sorties et événements

Par mesure de précaution, l'ensemble des sorties scolaires et activités extérieures programmées sur cette période sont annulées.

Par souci de cohérence avec les mesures mises en œuvre pour préserver les enfants et les équipes, les fêtes d'écoles prévues au cours de la semaine prochaine sont également annulées.

La commune est pleinement consciente de l'importance de ces temps conviviaux pour les enfants, les familles et les équipes éducatives. Toutefois, les conditions météorologiques annoncées conduisent à privilégier les impératifs de sécurité, de santé et de bien-être des enfants. Les modalités de report feront prochainement l'objet d'échanges avec les équipes éducatives.

Nous espérons que cette décision laissera à chacun le temps nécessaire pour s'organiser, permettra de traverser cet épisode de fortes chaleurs dans les meilleures conditions possibles pour les enfants, les familles et les équipes mobilisées.

Cette organisation s'inscrit dans une démarche de responsabilité, de prévention et d'adaptation face à une situation météorologique exceptionnelle. Elle traduit la volonté de la municipalité de protéger les enfants, les familles et les agents tout en maintenant un service public adapté aux besoins du territoire.

Conscients des contraintes que cette organisation peut occasionner, nous vous remercions par avance pour votre compréhension, votre coopération et votre sens des responsabilités.

Les services municipaux restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Le Maire de Salles
Bruno BUREAU